



Réponses de la liste "Vivre Gruissan" conduite par Didier CODORNIU

1) Vision du rôle d'une MJC dans une ville comme Gruissan

Une Maison des Jeunes et de la Culture joue un rôle essentiel dans la dynamique sociale, culturelle et éducative d'une commune comme Gruissan. Elle constitue un espace ouvert à tous les habitants, favorisant l'accès à la culture, à la pratique sportive, aux loisirs et à l'engagement citoyen.

La MJC contribue avant tout à poser l'éducation populaire comme un principe à travers :

- le lien social entre les générations ;
- l'accès aux activités culturelles et sportives pour tous ;
- des espaces d'expression, de création et d'initiative pour les habitants, notamment les jeunes.

Dans un contexte où le vivre-ensemble est un enjeu majeur, la MJC joue un rôle central dans la lutte contre l'isolement, l'animation de la vie locale et la participation des habitants à la vie de la commune.

C'est un acteur solidaire et social majeur et central de la commune de Gruissan puisqu'elle ne différencie pas les publics en donnant un accès à tous à l'ensemble de ses activités.

2) Place des activités de la MJC

Les nombreuses activités proposées par la MJC constituent une richesse pour Gruissan. Elles participent à l'attractivité de la ville, au dynamisme associatif et à la qualité de vie des habitants. Dans notre politique municipale, ces activités doivent être pleinement reconnues et soutenues.

Il est important de garantir :

- la pérennité des activités existantes ;
- leur accessibilité au plus grand nombre ;
- leur développement lorsque les besoins de la population évoluent.

Concernant les équipements, la construction d'une salle multisports (Gymnase et dojo) est inscrite à notre programme. Ce sujet sera étudié et approfondi avec l'ensemble des acteurs associatifs dont ceux de la MJC. Les infrastructures actuelles montrent certaines limites face au nombre d'activités et aux besoins des associations. La création et l'amélioration d'équipements sportifs comme le terrain de d'honneur du foot fait partie de notre intention d'intervention sur les infrastructures de la commune afin d'offrir des conditions de pratique adaptées aux habitants et aux associations. Le sport et le Sport Santé étant deux axes majeurs de notre projet pour la commune.

3) Soutien à l'Espace de Vie Sociale

L'Espace de Vie Sociale porté par la MJC représente un outil précieux pour renforcer la cohésion sociale à Gruissan. Il permet de créer des moments de rencontre, d'échanges et de solidarité entre les habitants.

Nous souhaitons soutenir ce dispositif en renforçant les temps de co -construction avec nos services municipaux (CCAS, service Citoyenneté de la Ville, culture...etc.) pour :

- Accompagner son développement ;
- Favoriser les projets participatifs portés par les habitants ;
- Renforcer les partenariats entre la MJC, la municipalité et les acteurs sociaux du territoire

Ces espaces s'inscrivent pleinement dans notre vision d'une ville conviviale, inclusive et attentive au bien-être de tous ses habitants..

3) Soutien à l'accueil de jeunes et aux actions pour la jeunesse

Les actions menées par la MJC en direction de la jeunesse sont particulièrement importantes : Point Jeunes, séjours, projets collectifs, échanges internationaux ou accompagnement d'initiatives.

Nous sommes favorables au maintien, voire au renforcement, du soutien de la Ville à ces actions qui contribuent à :

- L'autonomie des jeunes ;
- Leur engagement dans la vie locale ;
- Leur ouverture culturelle et sociale.

La question des locaux mérite également d'être étudiée. Si les espaces actuels sont insuffisants ou peu visibles, il serait pertinent de réfléchir à un lieu plus accessible et plus adapté aux pratiques des jeunes. La proximité avec des équipements structurants tels que le Pump Track ou le City Stade pourrait effectivement constituer une opportunité intéressante pour créer un véritable pôle jeunesse.

Le budget participatif prévu pour les jeunes pourra être l'occasion de débattre et de proposer de nouveaux aménagements.

5) Relations futures entre la Mairie et la MJC & soutien technique et financier

La relation entre la Ville et la MJC doit être fondée sur un partenariat de confiance, de dialogue et de coopération. La municipalité joue un rôle important dans l'accompagnement des associations qui participent activement à la vie de la commune.

Nous souhaitons le prolonger par un soutien :

- financier, pour garantir la continuité des actions ;
- logistique, pour faciliter l'organisation des activités ;
- partenarial, pour construire des projets communs.

Concernant les bâtiments de la MJC, les questions d'isolation thermique et de confort d'utilisation, notamment en période estivale seront étudiées afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail.

De même, la mise en conformité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite constitue un enjeu important qui sera renforcé dans ce prochain mandat. L'accessibilité doit être une priorité afin que chacun puisse participer pleinement aux activités proposées.

Notre objectif est d'inscrire la MJC dans une dynamique durable de développement, au service des habitants et de la vitalité associative de Gruissan. L'équipe municipale restera à son écoute dans ses propositions diverses et variées.